

DOC
CA1
EA442
2004P16
EXF



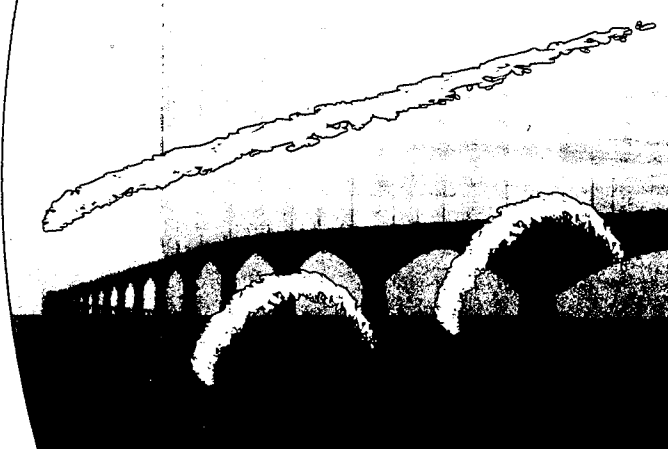
Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

.b4223895(E)
.b4223901(F)

canadaeuropa



March 18, 2004
Ottawa, Canada

Agenda

Canada-European Union
Partnership Agenda

AMML/DSC
.64223895(E)
.64223901(F)

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères
AOUT 13 2009
Return to Departmental Library
retourner à la bibliothèque du ministère

18 March 2004

CANADA-EU PARTNERSHIP AGENDA

The relationship between Canada and the EU dates back to 1976, the European Community's oldest formal relationship with any industrialised country. Much has changed since the Framework Agreement of 1976 was signed, and our bilateral relationship has evolved in light of new realities, even since the Joint Political Declaration on Canada-EU relations of 1996. As a result, it was decided at the Ottawa Summit in December 2002 to launch a comprehensive review of our relations. This report sets out the results of that review, and recommends new action to enhance our relationship and strengthen dialogue, with a number of specific priorities for enhanced cooperation.

The Strategic Importance of the Relationship

Canada and the EU share common values that underpin the fundamental nature of our societies. Our close historical and cultural ties, as well as our respect for multilateralism, are the foundations of our partnership. As the EU evolves and enlarges, and as we both face diverse and evolving global challenges, it is critically important to expand our multi-faceted relationship and build upon these foundations. The increasing frequency with which we vote together in international organisations – well over 90% of the time during the most recent session of the UN General Assembly – is a clear indication of our mutual understanding of the importance of the United Nations and other international and regional organisations. This strong demonstration of our like-mindedness has encouraged Canada and the EU to deepen consultative mechanisms still further across the multilateral system.

We will enhance our relationship and strengthen our contacts at the political level in order to:

- advance international security and effective multilateralism
- further global economic prosperity
- deepen cooperation on justice and home affairs
- address global and regional challenges
- foster closer links between the people of the EU and Canada

Strengthening Dialogue and Contacts at the Political Level

Faced by the constant challenges to our common values posed by internal and external pressures, it is imperative that we intensify our dialogue to benefit from our mutual experiences. We will actively strengthen our contacts at the political level by ensuring that appropriate mechanisms are in place to facilitate direct timely contacts, and to implement promptly and effectively the decisions taken. This intensified dialogue will allow a more strategic, sustained and coherent approach to issues affecting Canada and the EU involving an increasingly wide range of sectors. This rich dialogue will be conducted at many different levels, including inter-parliamentary contacts, and include areas

18-888-979 (P)

18-888-978 (E)

beyond trade and foreign policy¹.

In order to manage the growing Canada-EU relationship effectively and to identify areas in which our dialogue should be strengthened, Canada and the EU will:

- maintain the high level dialogue at Summit and Ministerial level on critical issues facing the international community;
- make full use of opportunities for contacts between Canadian Ministers and their EU counterparts on policy issues of mutual relevance;
- establish a Coordination Group to ensure the prompt and effective implementation of decisions taken at the political level, to review all elements of the relationship and ongoing discussions between Canada and the EU, to identify new areas for cooperation, and to prepare meetings at Summit and ministerial level;
- bring the legal framework governing Canada-EU relations up to date, once the enlarged EU has concluded its process of constitutional reform.

A. Advancing International Security and Effective Multilateralism

Canada and the EU are committed to advancing international peace and security through a more effective multilateral system and through the promotion of the international rule of law. The EU-NATO relationship is an important expression of the transatlantic partnership. We share common values of democracy, respect for human rights and the rule of law. We will:

- strengthen our common approaches to international issues. This includes consultations between leaders, foreign ministers, political directors, and Troika meetings at the diplomatic level.
- work together to tackle the preeminent threats to global security: terrorism, proliferation of weapons of mass destruction, failed states and poverty. The recent EU Security Strategy marks an important contribution to this and Canada will cooperate with the EU as it implements its strategy. Canada and the EU will cooperate on efforts to prevent the proliferation of weapons of mass destruction, particularly through strengthening the implementation of and compliance with disarmament and non-proliferation treaties and agreements, and the further development of verification instruments. We are both supporting the G-8 Partnership Against the Spread of Weapons of Mass Destruction, as agreed to at the Kananaskis Summit in 2002.

¹ Such as: environment, justice and security, migration and integration, fisheries, education, culture, northern development and indigenous issues, youth exchanges and transport security.

- work together to strengthen transatlantic security, taking into account the central role of the existing transatlantic security architecture between Europe and North America.
- enhance cooperation in EU crisis management missions and peace-keeping operations and give consideration to the negotiation of ways to define Canadian participation in such missions, through agreed effective implementation of the Conclusions of the Seville European Council.

Canada and the EU attach great importance to the functioning of the multilateral system, particularly the role of the United Nations in maintaining world peace and the international rule of law.

To ensure the effectiveness of the multilateral system we will:

- work together to help reinvigorate the UN and to develop initiatives to make multilateralism more effective, through examining joint approaches on issues such as sustainable development, human rights, humanitarian assistance and peacekeeping.
- continue, as we have done in the past, to seek agreement on new rules governing international action on the protection of a population from the effects of civil conflict and state failure taking into account the report of the International Commission on Intervention and State Sovereignty: *The Responsibility to Protect*.
- work together to ensure the full establishment of the jurisdiction of the International Criminal Court.
- enhance efforts to coordinate positions in advance of international meetings, including in the field of human rights and other humanitarian fields.
- seek greater collaboration among nations to ensure that economic policies are coherent and linked with enhanced policies and programmes in support of developing countries' efforts to: (1) alleviate hunger, poverty and disease (2) enhance their social infrastructure, and (3) help raise standards of living.
- enhance our capacity to coordinate the delivery of démarches in other third countries, through systematic and regular contact at the diplomatic level.
- share experience and expertise in engaging NGOs through formal consultations, and in the field.
- continue to reinforce our co-operation in multilateral fora in the field of development assistance including in the context of international efforts to harmonise donor practices and cooperate more actively at the bilateral level. We will enhance the frequency and level of contact between the Canadian International Development Agency and EU agencies responsible for development assistance, in order to capitalise on common approaches.

- work together in the context of the Africa Partnership Forum to broaden international political and practical support for the New Partnership for Africa's Development (NEPAD), a pledge by African leaders reflecting their common vision for Africa.
- enable access to medicines for those who need it to address public health problems in developing countries, particularly, though not exclusively, in Africa. Canada and the EU are committed to contribute to this goal by encouraging companies to provide medicines to the developing world at affordable prices and by enacting legislation to implement the August 30 2003 WTO Decision on the TRIPs Agreement and Public Health.
- explore the possibility of closer coordination in other international or regional organisations in which they participate, including where appropriate UN specialised agencies and subsidiary organs and regional organisations such as the OSCE and OECD.
- seek to cooperate more closely within international financial institutions such as the European Bank for Reconstruction and Development.

B. Advancing Global Economic Prosperity

Canada and the EU are key trading and investment partners. We are committed to the promotion of global economic growth and prosperity, and we share the belief that the liberalisation of trade and investment plays a major role in this respect.

Canada and the EU confirm their full support for the WTO as the best framework for a strong, inclusive, rules-based, global trading system. We commit ourselves to working towards an ambitious outcome to the Doha Development Agenda and to making decisive progress during 2004.

In addition, we will consolidate and further enhance our bilateral economic partnership. We are living in an increasingly interdependent economic space, and, as a result, foreign direct investment and regulatory issues have increased in relative importance.

To address this new reality, we will take the necessary steps on both sides to open formal negotiations for a forward-looking bilateral Trade and Investment Enhancement Agreement with the intention of facilitating and strengthening bilateral trade and investment flows, focussing on the new challenges facing our bilateral economic relations, notably regulatory barriers to trade and investment.

Canada and the EU have also agreed to develop a voluntary framework for regulatory co-operation to enhance the use of best practices, improve the effectiveness of regulatory initiatives and facilitate trade and investment.

Science and technology and innovation are critically important to our economic prosperity. We will

intensify our cooperation by organising thematic workshops to examine areas of collaboration and increasing partnerships under the EU's Sixth Framework Programme, by raising awareness of collaborative opportunities and by developing approaches to aid in the creation of partnerships. There were at least 75 collaborative S&T projects under the EU's Fifth Framework Programme (1998-2002), with the active involvement of about 80 Canadian researchers, as well as several hundred EU researchers. In addition to cooperation between Canada and the EU there are a multitude of existing bilateral agreements between Canada and EU Member States on science and technology, involving governmental institutions, university research centres, private foundations or the private sector. The EU and Canada will continue to intensify their cooperation in the area of electronic communications and information technology.

In the field of transportation, the EU and Canada will:

- enhance cooperation in transportation so that the transatlantic flow of goods, peoples and services is not disrupted by new security measures.
- work together to promote international measures to facilitate the travel of legitimate passengers, while maintaining a high level of air transport security.
- conclude negotiations on sharing Advanced Passenger Information and Passenger Name Records.
- negotiate an agreement to enhance maritime security through an advanced container initiative and develop a multilateral agreement for the shipment of maritime cargo.
- pursue high-level dialogue on customs issues.
- explore options for negotiating further enhancements in air services.

C. Advancing Cooperation on Issues of Justice and Home Affairs

Canada and the EU share common objectives in the field of justice and home affairs, both in terms of the ongoing fight against terrorism and organised crime and in the context of safeguarding civil liberties. The movement of people, migration and asylum are also key issues in terms of global governance. To this end, we will:

- strengthen judicial cooperation through Canada's continued active engagement with Eurojust.
- conclude an operational agreement between Canada and Europol.
- consider agreements on extradition and mutual legal assistance to supplement the agreements Canada already has with EU Member States.

- enhance cooperation to increase legitimate movement of people between Canada and the EU.
- continue to cooperate on migration and asylum issues. We will develop a high level exchange of information on policy and programs pertaining to immigration, security and protection.
- exchange information on best practices concerning the integration of immigrants, building on the success of the recent Canada-EU Immigrant Integration Forum "Making Immigrants Part of Society: the Canadian Experience" building on numerous initiatives between Canada and EU Member States.
- improve the exchange of strategic, tactical, technical and operational information, and cooperate in policy development, with a view to combating illegal and irregular migration.
- pursue coordinated action through international institutions to enhance the protection of refugees through the development of durable solutions, including third-country resettlement, where appropriate, while maintaining the integrity of our asylum systems.
- explore opportunities to co-ordinate still further our policies and procedures on return, for example in the development of strategies for dealing with unco-operative receiving countries, transiting removals, and the establishment of best practices and common principles.

D. Cooperating on Global and Regional Challenges

Canada and the EU share a number of common policy approaches and commit themselves to cooperating to address both global and regional challenges. In particular, we are committed to looking at ways of cooperating to ensure the better management of the global commons.

We both recognise the importance of dialogue and cooperation on a wide range of environmental issues. We will work towards the timely entry into force of the Kyoto Protocol, thus reaffirming our strong commitment to the UN Framework Convention on Climate Change and the Kyoto Protocol. We will examine ways to extend our cooperation in researching alternative energy technologies and energy efficiency. We will further our exploratory discussions on the negotiation of an agreement linking our respective emissions trading regimes within the framework of the Kyoto Protocol. We will initiate consultations on the means to reinforce our efforts to combat climate change beyond 2012.

Canada and the EU will work towards common conservation objectives in regional fisheries management organisations like the North West Atlantic Fisheries Organisation.

Canada and the EU will maintain an open and transparent dialogue on fisheries issues with all parties concerned including the fisheries industry. Our dialogue will take into account international instruments such as the United Nations Convention on the Law of the Sea and the United Nations

Agreement on Straddling and Highly Migratory Stocks.

Canada and the EU will work together through the Forest Law Enforcement and Governance (FLEG) and other multilateral processes to combat illegal logging and trade in illegally harvested wood in the world's priority problem areas.

Canada and the EU have shared interests and concerns in the North, as stated in our 1999 Joint Statement on Northern Cooperation. This Canada-EU Statement has been the framework that guides our cooperation in the North. The EU's and Canada's Northern dimension policies recognise each other as key partners in the North. In the context of the Northern Dimension, Canada and the EU will:

- identify and pursue coordinated actions in the field of the environment including climate change, sustainable development and trans-boundary pollutants, especially through the EU Northern Dimension Environmental Partnership.
- work in partnership on the development and implementation of the EU Northern Dimension Partnership for Health and Social Well-being, launched in Oslo on 27 October with Canada among its founding partners.
- identify ways to strengthen links in education through the University of the Arctic and, where appropriate, the Canada-EU Higher Education Agreement.
- enhance cooperation in areas of emerging interest including transportation and communication, legal instruments, and economic development and capacity building in Russia.

Canada and the EU attach particular importance to cultural diversity. We have a shared interest in promoting cultural pluralism, as well as a shared need to ensure the promotion of recognition of cultural diversity multilaterally. We agree to examine ways to deepen our cooperation on cultural matters in international fora, including on the development of a UNESCO Convention on cultural diversity.

E. Fostering People to People Links

Our long-standing cultural, linguistic and traditional links have long built bridges between our peoples. Linkages across the Atlantic exist at all levels of government and society from the supranational to nation-state, provincial/sub-national and municipal levels. The impact of the Canada-EU relationship is significant across Canadian and European societies. We need to support these contacts and to seek new ways to foster links between our respective peoples by:

- promoting the effective participation of all citizens, especially local communities and Indigenous Peoples, in decision and policy-making.

- broadening the scope of Canadian and EU exchange programmes for young people. This new co-operation will supplement the wide range of existing programmes that EU Member States and Canada have developed over the years, building on established programs between Canada and EU Member States involving educational institutions, private and public institutions, and foundations. As a first step, Canada and the EU will organise a seminar for youth structures in 2004. Canada and the EU will welcome and encourage agreements between Canada and individual EU Member States.
- exploring avenues to reinforce and broaden the scope of our cooperation when we renew our co-operation Agreement on Higher Education and Training. We will also explore ways to upgrade the existing Agreement by improving access for all higher education and training institutions, and by increasing student/trainee exchanges. We will also explore options for including a “work experience” component involving language training and/or internships. We will encourage students and scholars to take advantage of the new opportunities offered by the EU’s Erasmus Mundus programme.
- encouraging greater opportunities for discussions between parliamentarians, building on our annual inter-parliamentary meetings. The most recent visit of the European Parliament’s Canada Delegation in October 2003 resulted in a number of specific suggestions for areas of cooperation including the environment and justice and home affairs. We will encourage increased contacts between Committees of the Canadian and European Parliaments as well as targeted visits on specific issues of mutual interest by Members of the European Parliament and the Canadian Parliament.
- devoting efforts to support the establishment of business-to business contacts. We will reaffirm our support for the useful role of the Canada-Europe Round Table (CERT) as a valuable forum for our business community on both sides of the Atlantic. CERT has provided strong support in our work to develop a Trade and Investment Enhancement Agreement. CERT also provides a regular interface for government-to-business dialogue.



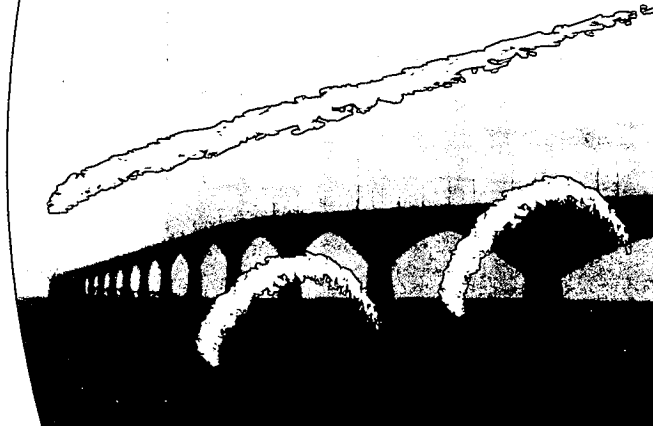
Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

DOC
CA1
EA442
2004P16
EXF

canada *europa*



18 mars 2004
Ottawa, Canada

Programme

Programme de partenariat
Canada-Union européenne

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01019449 9

DOCS
CA1 EA442 2004P16 EXF
Canada-European Union partnership
agenda March 18, 2004, Ottawa
Canada. --
18888978(E) 18888979(F)

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

AOUT 13 2009

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère

AMIL / DOC
. 64223901 (F)
. 64223895 (F)

18 mars 2004

PROGRAMME DE PARTENARIAT CANADA - UNION EUROPÉENNE

Les relations entre le Canada et l'UE, qui remontent à 1976, sont les plus anciennes que la Communauté européenne entretienne de manière formelle avec un pays industrialisé. De nombreux changements sont intervenus depuis la signature de l'accord-cadre de 1976 et, même après la déclaration politique commune de 1996 sur les relations entre le Canada et l'UE, nos relations bilatérales ont évolué en fonction de nouvelles réalités. C'est pourquoi il a été décidé, lors du Sommet d'Ottawa en décembre 2002, de procéder à un examen approfondi de ces relations. Le présent rapport dresse le bilan de cet examen, formule des recommandations quant aux nouvelles actions à mener afin de développer nos relations et de renforcer le dialogue et définit des priorités spécifiques en vue d'une coopération accrue.

Importance stratégique des relations Canada-UE

Le Canada et l'UE partagent des valeurs qui fondent l'essence même de nos sociétés. Nos liens historiques et culturels étroits ainsi que notre respect du multilatéralisme constituent les fondements de notre partenariat. À mesure que l'UE évolue et s'élargit et que nous sommes confrontés à des défis planétaires multiples et changeants, il est capital de développer toutes les facettes de nos relations et d'aller de l'avant en s'appuyant sur ces fondements. Le fait que, de plus en plus souvent, nos votes se conjuguent au sein des organisations internationales - ce fut le cas pour plus de 90 % des votes lors de la dernière session de l'Assemblée générale de l'ONU - montre bien que nous percevons de la même manière l'importance des Nations Unies et des autres organisations internationales et régionales. La preuve étant ainsi faite de leur identité de vues, le Canada et l'UE se sont sentis encouragés à approfondir davantage, dans les différents secteurs du système multilatéral, les mécanismes de consultation qu'ils ont mis en place.

Nous comptons intensifier nos relations et renforcer nos contacts au niveau politique afin:

- de promouvoir la sécurité internationale et un multilatéralisme efficace
- de favoriser la prospérité au niveau mondial
- d'approfondir la coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures
- de relever les défis mondiaux et régionaux
- de favoriser l'établissement de liens plus étroits entre les peuples de l'UE et du Canada

Renforcer le dialogue et les contacts au niveau politique

Face aux défis constants que lancent à nos valeurs communes des facteurs intérieurs et extérieurs, nous devons impérativement intensifier notre dialogue afin de tirer profit de nos expériences respectives. Nous renforcerons activement nos contacts au niveau politique en veillant à ce que des

18-888-9778 (E)

18-888-9778 (F)

mécanismes appropriés soient créés afin de faciliter des contacts rapides et directs et d'assurer une mise en œuvre prompte et efficace des décisions prises. Ce dialogue intensifié permettra une approche plus stratégique, durable et cohérente des problèmes auxquels sont confrontés le Canada et l'UE dans un nombre croissant de domaines. Ce dialogue nourri se déroulera à divers niveaux, notamment au niveau des Parlements, et dépassera le cadre des questions de politique commerciale et de politique étrangère¹.

Afin de gérer efficacement l'expansion des relations entre le Canada et l'UE et de repérer les domaines dans lesquels leur dialogue doit être renforcé, le Canada et l'UE:

- poursuivront, lors de Sommets et de rencontres ministérielles, le dialogue à haut niveau sur les questions essentielles auxquelles est confrontée la communauté internationale;
- mettront pleinement à profit les occasions de contacts entre les ministres canadiens et leurs homologues de l'UE pour examiner des questions politiques présentant un intérêt commun;
- créeront un groupe de coordination chargé de mettre en œuvre rapidement et de manière efficace les décisions prises au niveau politique, d'examiner tous les aspects de leurs relations et des discussions en cours entre le Canada et l'UE, de cerner de nouveaux domaines de coopération et de préparer les rencontres au Sommet et au niveau ministériel;
- actualiseront le cadre juridique régissant les relations UE-Canada, une fois achevé le processus de réforme constitutionnelle de l'Union élargie.

A. Promouvoir la sécurité internationale et un multilatéralisme efficace

Le Canada et l'UE sont résolus à promouvoir la paix et la sécurité internationales par le biais d'un système multilatéral plus efficace et la primauté du droit international. Les relations UE-OTAN constituent une expression importante du partenariat transatlantique. Nous partageons des valeurs communes, à savoir la démocratie, le respect des droits de la personne et l'État de droit, et nous allons:

- renforcer notre approche commune des questions internationales, ce qui suppose des consultations entre dirigeants, ministres des affaires étrangères et directeurs politiques, et des rencontres avec la Troïka au niveau des diplomates;
- nous efforcer ensemble de faire échec aux principales menaces que constituent pour la

¹ Par exemple: environnement, justice et sécurité, migrations et intégration, pêcheries, éducation, culture, la mise en valeur du Nord et les questions relatives aux populations autochtones, échanges de jeunes et sécurité des transports.

sécurité mondiale le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les États en déliquescence et la pauvreté. La récente Stratégie européenne de sécurité apporte, dans ce contexte, une contribution importante et le Canada coopérera avec l'UE à sa mise en œuvre. Le Canada et l'UE collaboreront aux efforts de prévention de la prolifération des armes de destruction massive, notamment en renforçant la mise en œuvre et le respect des traités et des accords de désarmement et de non-prolifération, ainsi que la poursuite du développement des instruments de vérification. Les deux parties soutiennent le Partenariat du G 8 contre la prolifération des armes de destruction massive, conclu lors du Sommet de Kananaskis en 2002;

- œuvrer de concert au renforcement de la sécurité transatlantique en tenant compte du rôle central de l'architecture de sécurité existant entre l'Europe et l'Amérique du nord;
- coopérer de façon accrue dans le cadre des missions de gestion des crises et des opérations de maintien de la paix de l'UE et envisager des négociations sur la manière dont on pourrait concevoir la participation du Canada à ces missions, par une mise en œuvre efficace et concertée des conclusions du Conseil européen de Séville.

Le Canada et l'UE attachent une grande importance au fonctionnement du système multilatéral, et notamment au rôle des Nations Unies dans le maintien de la paix dans le monde et à la primauté du droit international.

Afin de garantir l'efficacité du système multilatéral, nous allons:

- collaborer dans le but de donner un nouvel élan à l'ONU et de lancer des initiatives propres à rendre le multilatéralisme plus efficace, en examinant des approches communes sur des dossiers comme le développement durable, les droits de la personne, l'aide humanitaire et le maintien de la paix.
- continuer, comme nous l'avons fait par le passé, à chercher un accord sur de nouvelles règles pour l'action internationale visant à protéger une population des effets d'un conflit civil et de la déliquescence des États, en tenant compte du rapport de la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États: "La Responsabilité de Protéger";
- coopérer afin d'établir pleinement la juridiction du Tribunal pénal international;
- intensifier nos efforts pour coordonner nos positions avant les réunions internationales, notamment dans le domaine des droits de la personne et des autres questions humanitaires;
- rechercher un plus grande collaboration entre les nations pour faire en sorte que les politiques économiques soient cohérentes et liées à des actions et programmes renforcés destinés à soutenir les efforts des pays en voie de développement en vue de (1) réduire la faim, la

pauvreté et les maladies (2) améliorer leurs infrastructures dans le domaine social et (3) contribuer à élever leur niveau de vie;

- développer notre capacité de coordonner les démarches entreprises dans les pays tiers, grâce à des contacts diplomatiques systématiques et réguliers;
- partager notre expérience et nos connaissances pour ce qui est de faire appel aux ONG dans le cadre de consultations formelles et sur le terrain;
- continuer à renforcer notre coopération au sein des instances multilatérales dans le domaine de l'aide au développement, y compris dans le contexte des efforts déployés au niveau international pour harmoniser les pratiques des donateurs, et coopérer plus activement au niveau bilatéral. Nous organiserons, plus souvent et à un niveau plus élevé, des contacts entre l'Agence canadienne de développement international et les agences de l'UE chargées de l'aide au développement afin de tirer profit d'approches communes;
- travailler ensemble dans le cadre du Forum pour le partenariat avec l'Afrique afin d'élargir, sur les plans politique et pratique, le soutien international en faveur du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), engagement pris par les dirigeants africains où s'exprime le dessein commun qu'ils ont pour l'Afrique;
- permettre l'accès aux médicaments à ceux qui en ont besoin pour remédier aux problèmes de santé publique dans les pays en voie de développement, particulièrement mais pas exclusivement en Afrique. Le Canada et l'UE s'engagent à contribuer à cet objectif en encourageant les entreprises à procurer des médicaments aux pays en voie de développement à des prix abordables et en adoptant des mesures législatives pour mettre en oeuvre la décision de l'OMC du 30 août 2003 sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique.
- examiner la possibilité d'assurer une coordination plus étroite au sein des autres organisations internationales ou régionales dont nous faisons partie, y compris, le cas échéant, des institutions spécialisées et des organes subsidiaires de l'ONU, ainsi que des organisations régionales comme l'OSCE et l'OCDE;
- nous efforcer de coopérer plus étroitement au sein des institutions financières internationales telles que la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

B. Favoriser la prospérité au niveau mondial

Le Canada et l'UE sont des partenaires-clefs en matière de commerce et d'investissement. Nous sommes résolus à promouvoir la croissance et la prospérité économiques mondiales et nous sommes convaincus du rôle majeur que joue à cet égard la libéralisation du commerce et des investissements.

Le Canada et l'UE confirment leur soutien sans réserve à l'OMC, qui constitue le cadre le plus approprié pour le développement d'un système de commerce mondial fort, ouvert à tous et fondé sur des règles. Nous nous engageons à œuvrer en faveur de la concrétisation des objectifs ambitieux du Programme de Doha pour le développement et à réaliser des avancées décisives au cours de l'année 2004.

En outre, nous consoliderons et continuerons à élargir notre partenariat économique bilatéral. Nous vivons dans un espace économique de plus en plus marqué par l'interdépendance, d'où l'importance relative accrue que revêtent l'investissement étranger direct et les questions réglementaires.

Face à cette nouvelle réalité, chaque partie entreprendra les démarches nécessaires pour ouvrir des négociations formelles en vue d'aboutir à un Accord de renforcement du commerce et de l'investissement (ARCI) bilatéral et tourné vers l'avenir, afin de faciliter et de renforcer les flux bilatéraux d'échanges commerciaux et d'investissement, en mettant l'accent sur les nouveaux défis auxquels nos relations économiques bilatérales sont confrontées, comme les entraves réglementaires au commerce et à l'investissement.

Le Canada et l'UE sont également convenus de mettre en place un cadre volontaire de coopération en matière de réglementation dans le but d'encourager l'utilisation de meilleures réglementations, d'améliorer l'efficacité des initiatives réglementaires et de faciliter le commerce et l'investissement.

Les sciences et les technologies, ainsi que l'innovation, revêtent une importance capitale pour notre prospérité économique. Nous intensifierons notre coopération en organisant des ateliers thématiques chargés d'examiner les possibilités de collaboration, en renforçant les partenariats dans le cadre du sixième Programme-cadre de l'UE, en sensibilisant davantage les parties concernées aux possibilités de collaboration et en imaginant des moyens de soutenir la création de partenariats. Pas moins de 75 projets communs en matière de sciences et de technologies, auxquels ont activement participé près de 80 chercheurs canadiens ainsi que plusieurs centaines de chercheurs européens, ont vu le jour dans le cadre du cinquième Programme-cadre de l'UE (1998-2002). Outre la coopération entre le Canada et l'UE, il existe une multitude d'accords bilatéraux entre le Canada et les États membres de l'UE en matière de sciences et de technologies impliquant des institutions publiques, des centres de recherche universitaires, des fondations privées ou le secteur privé. L'UE et le Canada continueront d'intensifier leur coopération dans le domaine des communications électroniques et des technologies de l'information.

En matière de transports, le Canada et l'UE:

- renforceront la coopération dans le domaine des transports afin que la circulation transatlantique des marchandises, des personnes et des services ne soit pas perturbée par les nouvelles mesures de sécurité;
- coopéreront à la promotion de mesures internationales visant à faciliter le déplacement des

personnes qui voyagent à des fins légitimes, tout en maintenant un niveau élevé de sécurité dans les transports aériens;

- concluront les négociations sur l'échange d'informations préalable sur les voyageurs et de dossiers passagers;
- négocieront un accord visant à accroître la sécurité maritime au moyen d'une initiative sur la sécurité des conteneurs et élaboreront un accord multilatéral pour le transport du fret maritime;
- poursuivront le dialogue à haut niveau sur les questions douanières;
- envisageront les possibilités de négocier de nouvelles améliorations dans les services aériens.

C. Promouvoir la coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures

Le Canada et l'UE ont des objectifs communs dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, qu'il s'agisse de la lutte permanente contre le terrorisme et la criminalité organisée ou de la préservation des libertés publiques. La circulation des personnes, les migrations et l'asile sont également des sujets essentiels en termes de gouvernance mondiale. Dans ce contexte, nous allons:

- renforcer notre coopération judiciaire grâce à la poursuite de la participation active du Canada à Eurojust;
- conclure un accord opérationnel entre le Canada et Europol;
- envisager la conclusion d'accords en matière d'extradition et d'entraide judiciaire complétant ceux qui existent déjà entre le Canada et les États membres;
- renforcer la coopération afin d'accroître les déplacements légitimes de personnes entre le Canada et l'UE;
- poursuivre notre coopération en matière de migrations et d'asile. Nous mettrons en place un système de haut niveau d'échange d'informations sur les politiques et les programmes en matière d'immigration, de sécurité et de protection;
- échanger des informations concernant les meilleures pratiques en matière d'intégration des immigrants en tirant parti du succès du forum Canada-UE tenu récemment sur ce thème ("Intégrer les immigrants dans la société: l'expérience canadienne") sur la base des nombreuses initiatives menées conjointement par le Canada et les États membres;

- améliorer l'échange d'informations stratégiques, tactiques, techniques et opérationnelles et collaborer à l'élaboration de politiques en vue de lutter contre l'immigration clandestine;
- continuer à mener des actions coordonnées par le canal des institutions internationales afin d'améliorer la protection des réfugiés en trouvant des solutions durables, y compris, le cas échéant, la réinstallation dans des pays tiers, tout en maintenant l'intégrité de nos régimes d'asile;
- explorer les possibilités de coordonner encore davantage nos politiques et procédures de rapatriement, par exemple en mettant au point des stratégies à l'égard des pays d'accueil peu coopératifs, pour le transit dans des pays tiers des personnes renvoyées, et la mise en place de meilleures pratiques et de normes communes.

D. Coopérer face aux défis mondiaux et régionaux

Sur toute une série de problèmes, le Canada et l'UE partagent les mêmes vues quant à la politique à suivre et ils s'engagent à relever les défis rencontrés tant au niveau mondial qu'au niveau régional. En particulier, nous sommes déterminés à examiner les moyens de coopérer pour assurer une meilleure gestion du patrimoine mondial.

Nous reconnaissons, de part et d'autre, l'importance du dialogue et de la coopération sur un grand nombre de questions liées à l'environnement. Nous œuvrerons en faveur d'une entrée en vigueur rapide du protocole de Kyoto, réaffirmant ainsi notre profond attachement à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et au protocole de Kyoto. Nous examinerons les moyens d'étendre notre coopération dans le domaine de la recherche sur les énergies alternatives et sur l'efficacité énergétique. Nous poursuivrons nos discussions exploratoires sur la négociation d'un accord liant nos régimes respectifs d'échange de droits d'émission dans le cadre du protocole de Kyoto. Nous entamerons des consultations sur les moyens d'intensifier nos efforts dans la lutte contre les changements climatiques au-delà de 2012.

Le Canada et l'UE s'efforceront de se fixer des objectifs communs de conservation au sein des organisations régionales de gestion de la pêche, comme l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest.

Le Canada et l'UE maintiendront un dialogue ouvert et transparent sur les questions relatives à la pêche avec tous les acteurs concernés, y compris les professionnels de ce secteur. Ce dialogue tiendra compte des instruments internationaux, comme la convention des Nations Unies sur le droit de la mer et l'accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrants.

Le Canada et l'UE travailleront dans le cadre de la Conférence sur l'application et la gérance du droit

forestier (AGDF) et d'autres processus multilatéraux, pour combattre l'exploitation clandestine et le commerce du bois récolté illégalement dans les zones à problème déclarées prioritaires.

Comme l'indique notre déclaration conjointe de 1999 sur la coopération septentrionale, le Canada et l'UE ont des intérêts et des préoccupations communs en ce qui concerne le Nord. Cette déclaration Canada-UE constitue le cadre dans lequel s'inscrit notre coopération dans la région septentrionale. Les politiques du Canada et de l'UE relatives à la Dimension septentrionale font des deux parties des partenaires essentiels dans cette région du monde. Dans le contexte de cette Dimension, le Canada et l'UE:

- détermineront et mèneront des actions coordonnées dans le domaine de l'environnement, y compris en matière de changements climatiques, de développement durable et de pollutions transfrontalières, notamment par le biais du Partenariat pour l'environnement dans le cadre de la Dimension septentrionale mise en place par l'UE;
- collaboreront étroitement à l'élaboration et à la mise en œuvre du Partenariat pour la santé publique et le bien-être social dans le cadre de la Dimension septentrionale, lancé à Oslo le 27 octobre et dont le Canada est un partenaire fondateur;
- rechercheront des moyens pour renforcer les liens en matière d'éducation par le biais de l'Université de l'Arctique et, le cas échéant, de l'accord entre le Canada et l'UE dans le domaine de l'enseignement supérieur;
- développeront la coopération dans de nouveaux domaines d'intérêt comme les transports et les communications, les instruments juridiques ainsi que le développement économique et le renforcement des capacités en Russie.

Le Canada et l'UE attachent une importance particulière à la diversité culturelle. Nous partageons le même intérêt pour la promotion du pluralisme culturel et le même besoin d'œuvrer en faveur de la reconnaissance multilatérale de la diversité culturelle. Nous convenons d'examiner les moyens d'approfondir notre coopération culturelle dans les enceintes internationales, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'une convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle.

E. Encourager les contacts entre les peuples

Les liens culturels, linguistiques et traditionnels qui nous unissent de longue date ont contribué à jeter des ponts entre nos peuples. Des liens transatlantiques existent à tous les niveaux politiques et sociaux, que ce soit au niveau supranational, à celui de l'État nation, ou encore à celui des provinces, des régions ou des municipalités. L'impact des relations entre le Canada et l'UE est perceptible au sein des sociétés canadienne et européenne. Nous devons soutenir ces contacts et chercher de nouveaux moyens d'encourager nos populations respectives à créer des liens:

- en promouvant la participation concrète de tous les citoyens, et notamment celle des communautés locales et des populations autochtones, au processus décisionnel et à l'élaboration des politiques;
- en élargissant, tant du côté canadien que de celui de l'UE, le champ des programmes d'échange destinés à la jeunesse. Cette nouvelle coopération viendra compléter la vaste gamme de programmes que le Canada et les États membres de l'UE ont créé au fil des ans, en s'appuyant sur des programmes bien établis entre le Canada et les États membres, auxquels participent des établissements d'enseignement, des institutions privées et publiques et des fondations. Dans un premier temps, le Canada et l'UE organiseront en 2004 un séminaire à l'intention des organes de services à la jeunesse. Le Canada et l'UE accueilleront favorablement et encourageront les accords conclus entre le Canada et les différents États membres;
- en recherchant des moyens permettant de renforcer et d'élargir notre coopération lorsqu'il s'agira de renouveler notre accord de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation. Nous rechercherons également des moyens de perfectionner l'accord existant en améliorant l'accès pour tous les établissements d'enseignement supérieur et de formation et en augmentant le volume des échanges d'étudiants et de personnes en formation. Nous explorerons également les possibilités d'inclure un élément d'expérience professionnelle prévoyant une formation linguistique et/ou un stage. Nous encouragerons les étudiants et les spécialistes à tirer parti des nouvelles possibilités qu'offre le programme Erasmus Mundus de l'UE;
- en multipliant, sur la base de nos réunions interparlementaires annuelles, les occasions de débats entre parlementaires. Lors de la dernière visite effectuée par la délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada (octobre 2003), des domaines spécifiques de coopération ont été proposés, au nombre desquels l'environnement et la justice et les affaires intérieures. Nous encouragerons des contacts accrus entre les commissions des Parlements canadien et européen ainsi que des visites ciblées portant sur des sujets spécifiques d'intérêt commun par des membres du Parlement européen et du Parlement canadien;
- en nous efforçant de favoriser l'établissement de contacts entre entreprises. Nous renouvellerons notre soutien au rôle utile joué par le Forum sur le commerce Canada-Europe (FORCCE), qui offre à la communauté d'affaires des deux côtés de l'Atlantique une précieuse enceinte de discussion. Le FORCCE a soutenu vigoureusement les efforts que nous avons déployés pour élaborer un Accord de renforcement du commerce et de l'investissement (ARCI). En outre, le FORCCE sert régulièrement d'interface dans le dialogue entre les pouvoirs publics et les entreprises.